



## COMITE DIRECTEUR

1<sup>er</sup> février 2020 - Paris

---

**Présent(e)s** : Vincent BLANCHET, Michel BONZOMS, Françoise BOUVIER, Mathilde BOUVIER, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, François FOURREAU, Jean-Louis LLOUQUET, Philippe NICOLINO, Sylvain PREHU, Carine VARLEZ

**Excusé(e)s** : Daniel ALBERTIN, Adrien ARJONA, Jacques BELLET, Jean-Pierre BOLLE, Josette CASTEX, Thomas DESPONDY, Janick DEPRINCE, Cécile LAGIER FILLON, Isabelle KOELSCH, Muriel LEFEBVRE HAENTZLER, Vincent SEGUELA, Marie-Eve ZILIOLI

**Absent(e)s** : Géraldine DENAT, Robert DRESVES, Frédéric FAUVET, Claude KIRGIS, Olivier FURON, Chantal LAMY, Fanny MAILLET, Bérengère PORTAL, Maurice PYTIKEWICZ, François WURMSER

Vincent BLANCHET, Vice-Président délégué ouvre la séance en l'absence de la Présidente empêchée ce matin. Il informe les membres du Comité Directeur que Françoise siège au CA de la FLL et qu'elle nous rejoindra après le déjeuner. Il explique que le déjeuner sera pris en commun avec les membres du CA de la FLL.

Le Vice-Président procède à l'énoncé de l'ordre du jour qu'il propose de réorganiser en fonction de la présence de la Présidente. Les membres du Comité Directeur approuvent cette disposition.

### **I/ Information et communication de la Présidente, du Secrétaire Général et du Trésorier**

La Présidente informe les membres du Comité Directeur du contexte de plus en plus tendu au sein du mouvement sportif et notamment dans les relations interfédérales. Elle participe à un groupe de travail chargé de faire des propositions dans le cadre du projet de loi sur le sport. Elle rappelle à tous que bon nombre de réunions n'ont pas pu se tenir du fait des grèves des transports.

La Présidente présente le dispositif Trophées club + , pour lequel l'UNSLL s'est investie dans la phase d'élaboration. Elle invite les membres du Comité Directeur à relayer cet appel à projets au sein du réseau sportif Léo Lagrange.

## **II/ Bilan d'activité des Commissions Nationales d'Activités**

En l'absence des Présidents de ces deux commissions, Carine VARLEZ présente les rapports des CNA. Les membres du Comité Directeur prennent acte de ces deux comptes rendus.

Concernant la CNM, une discussion s'instaure concernant l'engagement et la relève des dirigeants bénévoles pour structurer et développer la discipline.

Concernant le foot australien, la discussion s'engage concernant l'accompagnement du CNFA par un cadre technique à désigner.

## **III/ Compte rendu du Comité Sport Santé**

Le Médecin Fédéral indique que le Comité Sport Santé ne s'est pas réuni depuis le dernier Comité Directeur. Il donne des informations d'actualité dans ce domaine.

Il réaffirme son inquiétude concernant la « retrait du médical » dans les fédérations sportives et pour les pouvoirs publics.

Il sensibilise les membres à la question du MMA en France. La Fédération Française de Boxe sera désormais chargée de cette discipline. Il semble important de prendre officiellement en charge cette discipline, très prisée par certains publics, afin qu'elle ne se développe pas de façon anarchique et en dehors du monde sportif structuré. Le traitement de cette question est significatif de l'absence de considération des médecins du sport.

Le CACI reste obligatoire pour les mineurs malgré le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2020 suite à un avis négatif du Conseil Constitutionnel.

Les membres du Comité Directeur sont informés que la doctorante en CIFRE à l'UNSLL déposera sa thèse en mars pour la soutenir en mai.

## **IV/ Etude des rapports**

### **Rapport n°1 : réactualisation annexe financière du Règlement Intérieur**

Le Trésorier rappelle l'énoncé des motifs de ce rapport, à savoir d'une part la prise en compte des recommandations émises par le cabinet qui a réalisé l'audit financier commandité par le Ministère des Sports, et d'autre part la prise en compte des dernières procédures de gestion comptable. Il demande au Directeur adjoint de présenter le projet de texte.

Une discussion s'instaure concernant l'utilisation de la solution XpanS, et de la souplesse du dispositif notamment sur la codification analytique des charges. François FOURREAU considère que ce système contribue à une complexification pour les bénévoles dirigeants, ce qui impacte leur engagement.

***Après discussion, le présent rapport est adopté à l'unanimité.***

## **Rapport n°2 : approbation du budget prévisionnel 2020**

Le Trésorier présente le contexte spécifique du BP 2020. Il explique que deux événements vont marquer sensiblement la maquette financière 2020, à savoir, l'organisation de l'UNICON 20 pour un budget d'environ 400K€ et le portage du programme Parcours Tremplin dont la fin est prévue mi 2021.

La discussion s'instaure sur la nécessité de bien communiquer sur la spécificité du BP 2020 notamment en direction de nos financeurs historiques.

Il invite le Directeur adjoint à commenter le budget prévisionnel.

***Après discussion, ce rapport est adopté à l'unanimité.***

## **Rapport n°3 : dispositif d'attribution des subventions de l'Agence Nationale du Sport (ex CNDS), méthodologie de travail**

Le Vice-Président expose les motifs de ce rapport à savoir le changement des règles du jeu suite à la création de l'Agence Nationale du Sport qui place les fédérations sportives au centre du dispositif. Il s'agit pour nous de concevoir un dispositif de gestion des demandes des clubs, propre à l'UNSL, et répondant au cahier des charges de l'agence.

Il invite Carine VARLEZ à présenter en détail le rapport, ce qui est fait avec la projection d'un diaporama commenté.

D'une part, il propose de créer un groupe de travail à ce sujet, Trois personnes ont déjà été contactées pour en faire partie. Ce groupe de travail devra donc imaginer le système le plus approprié à notre fédération. D'autre part, pour la campagne 2020 il propose de fonctionner sur la base de la reconduction des subventions obtenues en 2019.

***Après discussion, ce rapport est adopté à l'unanimité.***

## **Rapport n°4 : compte rendu d'étape, programme Parcours Tremplin**

La Présidente demande au Directeur de présenter ce rapport. Ce dernier commente le diaporama projeté en séance. Après discussion, les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

## **Rapport n°5 : compte rendu d'étape, UNICON 2020**

Le Directeur commente le diaporama projeté en séance. Une discussion s'instaure concernant la stratégie à adopter pour la recherche partenaires privés. François FOURREAU propose de mobiliser l'Université de Grenoble (Ecole de management) sur la mesure d'impact économique de l'UNICON 20.

Michel BONZOMS souhaite que lui soit envoyé le dossier sponsors pour approcher des entreprises.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

### **Rapport n°6 : bilan des appels à projets**

La Présidente demande au directeur de présenter ce rapport. Ce dernier commente le diaporama projeté en séance. Après discussion, les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

### **VI/ Questions diverses**

Pas de questions diverses.

### **VI/ Validation du compte rendu de séance**

Après relecture, le compte rendu du Comité Directeur du 1 février 2020 est adopté à l'unanimité.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50.**